



TRAIL LES RIBINES DE L'ABER ILDUT M-1



TRAIL
14 Décembre 2025

Dimanche

27 km
16 km
9 km
MiniTrail 3km
Courses Enfants

inscription
sur klikego.com

SCAN ME

LES RIBINES
DE L'ABER ILDUT PLOUARZEL

Comme vous le savez, ce bel événement sportif devenu incontournable dans le coin, est organisé par des anciens et actuels parents d'élèves de l'école. Il regroupe près de :

100 bénévoles
100 sponsors
1 000 coureurs

Pour garantir le bon déroulement des courses, nous avons besoin de COMMISSAIRES sur les chemins. Ceux-ci jouent un rôle essentiel dans la réussite et la sécurité des événements de trail, en s'assurant que tout se déroule de manière fluide et conforme aux attentes des participants et des autorités.

Les commissaires sont positionnés à des endroits stratégiques tout au long des parcours.

Pour être commissaire, il faut juste avoir son permis de conduire même si vous êtes à pied ce jour-là. Nous avons besoin de vous, parents, grands-parents, amis de l'école ! Nous devons communiquer le nom de tous les commissaires un mois avant le trail.



Bellec
MAISON BOIS CHARPENTE MENUISERIE



REJOIGNEZ-NOUS



CONTACTEZ-NOUS ✉ LESRIBINESDELABERILDUT@GMAIL.COM

N'hésitez pas à vous inscrire directement en ligne ou sur le tableau papier transmis avant les vacances.

👉 Voici le lien pour s'inscrire comme bénévole

: https://docs.google.com/spreadsheets/d/1TyrEdxA4djz8CBUqz5RfDHsBcQ1XiD0IAV_bbQ9oF14/edit?usp=drivesdk

Moment convivial assuré !

L'investissement de chacun permettra que cet événement se passe dans les meilleures conditions pour tous. Cet événement permet à l'école de réaliser de nombreux projets auprès des élèves. Pour rappel, les **bénéfices de l'année passée (près de 12 000€)** ont servi à financer les divers travaux de la cour effectués cet été (nouvelle palissade, achat de mobiliers extérieurs...). <

Vos enfants aiment également la course à pied ? L'équipe TRAIL a prévu également 4 courses enfants.

Ces courses auront lieu **en début d'après-midi**.

- 🏃 200 m pour les PS-MS-GS (14h)
- 🏃 400m pour les CP et CE1 (14h15)
- 🏃 800m pour les CE2 et CM1 (14h25)
- 🏃 1200m pour les CM2-6^{ème} (14h40)
- 🏃 MINI-TRAIL : 3 000m pour 5^{ème}-4^{ème}-3^{ème} (15h)



Inscription en ligne possible également sur KLIKEGO pour les enfants ou par papier par le biais de l'école prochainement.



JOURNEE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT : LUNDI 10 NOVEMBRE

L'équipe éducative a décidé d'organiser une journée de lutte contre le harcèlement dans chacune des classes avec des petits ateliers de sensibilisation **LUNDI 10 NOVEMBRE**. Pour marquer cette journée, nous demandons aux enfants de porter si possible, ce jour-là, une couleur bleue sur eux (pas d'achat à faire, si besoin, utilisation de chasubles à l'école). C'est normalement la couleur officielle portée pour cette journée au niveau national. Merci d'avance pour votre participation à ce moment important pour le bien-être des élèves à l'école.

ASSEMBLEE GENERALE

Mardi 16 septembre avait lieu l'assemblée générale des associations APEL et OGE. Cela fut l'occasion de revenir sur les comptes et projets de l'année passée et d'élire de nouveaux membres. Aurore Kermarrec, prend la relève de Marianne Deroo à la présidence de l'APEL. Un grand merci aux parents partis et aux nouveaux parents investis.

Rappel APEL : merci de renvoyer vos commandes de chocolat avant le 13 novembre.



CLASSE ORCHESTRE



Les cours reprennent très prochainement, la semaine du 18 novembre. Les enfants auront 40 minutes d'affilée de cours de violon ou de violoncelle avec Van Hien Bui, soit le mardi ou soit le jeudi.

Nous avons hâte de reprendre.

Pour rappel, une participation de 15€ par enfant est demandée pour ce projet. Celle-ci est facturée en fin d'année.

PROJET CHORALE à l'école



Un temps de chorale est, de nouveau, proposé tous les lundis midis dans la salle musique-lecture aux élèves de CE2, CM1 et de CM2, animé par Hélène CLOAREC, enseignante de CP/CE1 bilingue. Ce temps de chorale a lieu de **13h à 13h30** au sein de l'école.

Un grand merci à Hélène pour la proposition de ce beau projet en lien avec notre classe orchestre !

ASSURANCE (rappel)

Tout enfant inscrit à l'école Arzmael est couvert en individuelle accident pour les activités scolaires et extrascolaires par la Mutuelle Saint Christophe.

Un espace parents est disponible sur le site de la MSC notamment pour télécharger une attestation ou déclarer un sinistre survenant hors temps scolaire (exemple : lunettes cassées chez un copain...)

<http://saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/>

Ainsi, si votre enfant casse ses lunettes à la maison ou chez un copain, vous pouvez effectuer vous-même votre déclaration en ligne 24h sur 24, 7 jours sur 7.

INFORMATIONS ABSENCE

Les personnes responsables s'engagent au respect des horaires de l'établissement scolaire.

Pour rappel, l'école **ferme ses portes à 8h45 et ne ré ouvre qu'à 12h**. Aucun enfant mangeant à la maison, ne doit être déposé, avant 13h20 dans la cour de l'école.

Pour le bon fonctionnement de l'établissement, merci de respecter impérativement ces horaires.

Les retards doivent être exceptionnels et justifiés.

En cas d'absence, les parents doivent impérativement prévenir l'école le matin même avant 8 h 45 (par téléphone ou par mail) en indiquant le motif. Les parents feront connaître, rapidement, le motif de l'absence par écrit et avec production, le cas échéant, d'un certificat médical notamment en cas de maladie contagieuse.

À compter de quatre demi-journées d'absences sans motif légitime ni excuses valables durant le mois, la cheffe d'établissement saisira l'Inspection Académique.

Des autorisations d'absences occasionnelles peuvent être accordées par la directrice, sur demande écrite des personnes responsables, pour répondre à des obligations de caractère exceptionnel. Si vous êtes en retard à l'heure de midi, les enseignants peuvent décider de conduire votre enfant à la cantine. Si vous êtes en retard le soir, votre enfant sera conduit à la maison de l'Enfance.

Merci de votre compréhension.

SCOLARISATION DES ELEVES HANDICAPES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, des enseignants référents sont nommés afin d'assurer la cohérence des projets de scolarisation des élèves handicapés dans les écoles « ordinaires ».

Chaque établissement scolaire est en lien avec un enseignant référent qui :

- Reçoit les familles qui souhaitent être renseignées sur les possibilités de scolarisation des enfants handicapés.
- Conseille les familles sur les démarches à effectuer auprès de la Maison Départementale des personnes Handicapées (MDPH)
- Réalise chaque année une évaluation du projet personnalisé de scolarisation (PPS) dans le cadre d'une réunion d'équipe de suivi de scolarisation (ESS) réunissant la famille, l'équipe pédagogique et les partenaires extérieurs.

L'enseignant référent adresse un compte-rendu de cette rencontre à la MDPH.

Pour notre établissement, l'enseignant référent est :

- Madame **Chrystèle VINCE**
chrystele.vince@enseignement-catholique.bzh

➤ **DATES IMPORTANTES (à noter dans vos agendas) :**

- **JEUDI 6 novembre (matin)**: sortie au musée de St Renan pour les classes d'Anne-Salliou et les GS bilingues et la classe de Babette Pennors.



- **VENDREDI 7 novembre (matin)**: Sortie au musée de St Renan pour les classes de Stéphanie Rousset et d'Astrid Descamps.

- **VENDREDI 7 novembre (après-midi)**: intervention de la Gendarmerie sur le harcèlement auprès des élèves de CM2 (monolingues et bilingues).

- **LUNDI 10 novembre**: journée de lutte contre le harcèlement. Prévoir un vêtement de couleur bleue.

- **JEUDI 20 novembre**: dans le cadre du contrôle "Loi Debré", l'école fait l'objet d'un contrôle par des inspecteurs du rectorat. A ce titre, ils pourront échanger avec des élèves et des membres de l'équipe éducative. Ils seront parmi nous toute la journée.

- **DIMANCHE 14 DECEMBRE** : TRAIL DE L'ECOLE